

Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2026

REP des emballages professionnels : CITEO PRO reçoit son agrément et se mobilise pour le lancement opérationnel du 1er juillet

À quelques semaines de l'entrée en vigueur de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des emballages professionnels (EPRO), CITEO PRO annonce son agrément officiel par les pouvoirs publics. Avec cette reconnaissance institutionnelle, l'éco-organisme se positionne comme le partenaire de référence pour accompagner les entreprises et les territoires dans cette transformation majeure vers l'économie circulaire.

UNE EXPÉRIENCE DE TERRAIN UNIQUE

CITEO PRO aborde l'entrée en vigueur de la filière emballages professionnels en s'appuyant sur deux fondations solides : l'expertise du Groupe CITEO en matière d'économie circulaire des emballages depuis plus de 30 ans, et l'expérience opérationnelle acquise avec la filière restauration, dont il a été le seul éco-organisme agréé.

Avec des résultats déjà tangibles - 969 clients accompagnés, plus de 14 millions de rotations de bacs gastronomes soutenues et 17 projets de réemploi financés à fin 2025 -, cette première filière professionnelle s'est en effet révélée être un véritable terrain d'apprentissage pour tester les méthodes, développer les premiers outils et nouer une relation étroite avec les acteurs de l'écosystème.

Forts de ces acquis, et grâce aux nombreux échanges avec les entreprises de différents secteurs, CITEO PRO a pu contribuer activement aux concertations avec les pouvoirs publics pour bâtir les fondations de la REP des emballages professionnels - en défendant un modèle pragmatique et efficient : pour ne pas bouleverser ce qui fonctionne déjà bien, limiter les impacts économiques pour les entreprises et flécher les moyens vers des leviers susceptibles d'augmenter les taux de réemploi et de recyclage, sur les plastiques notamment.

Avec ce nouvel agrément, CITEO PRO entend ainsi renforcer son impact en accompagnant tous les acteurs de la chaîne (opérateurs, recycleurs, fabricants, industriels, logisticiens, grossistes, collectivités, acteurs du réemploi etc.) pour faire de

cette nouvelle réglementation un véritable outil de performance environnementale et économique.

« Cet agrément c'est un engagement clair que nous prenons vis-à-vis des 1,7 million d'entreprises concernées : celui de transformer une contrainte réglementaire en levier concret de performance environnementale sans perturber les équilibres économiques en place. »

Julien Dubourg, Président exécutif, CITEO PRO

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET POUR PASSER À L'ACTION DÈS AUJOURD'HUI

La REP des emballages professionnels - qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain - soulève encore de nombreuses questions sur le terrain : Quels emballages sont concernés ? Qui est responsable ? Comment s'y préparer sans bouleverser son organisation ? Pour y répondre, CITEO PRO a construit une offre complète articulée autour de quatre grands axes.

- **Comprendre et anticiper** : avec son kit CAP Emballages PRO pour guider les entreprises à travers trois grandes étapes structurantes (clarification des enjeux, identification des emballages concernés, cartographie des flux) - le tout accompagné de webinaires et de cafés pro pour s'approprier l'usage de ce dispositif opérationnel.
- **Se conformer et mesurer** : suivi réglementaire, aide à la mise en conformité et mesure d'impact environnemental pour permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations tout en objectivant leurs résultats.
- **Passer à l'action** : accompagnement à l'écoconception et au réemploi, financement de projets 3R (réduction, réemploi, recyclage), formation des équipes - en s'appuyant sur des réalisations concrètes engagées dès 2025 comme le développement d'un outil d'aide à la décision pour identifier des alternatives d'emballages réemployables et moins polluants.
- **Co-construire la filière** : association des entreprises (industriels, fabricants, opérateurs, acteurs du réemploi, etc.) à la définition des règles du jeu, via des comités de liaison ou des comités techniques pour s'assurer que les solutions développées par CITEO PRO restent ancrées dans les réalités économiques et opérationnelles des acteurs.

SCELLER DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES

CITEO PRO a par ailleurs structuré une stratégie active de partenariats : avec **Ecomaison** sur la filière bois ou avec **ecosystem** sur les déchets d'équipement électriques, électroniques et les batteries.

L'objectif ? Proposer aux entreprises déjà engagées dans d'autres filières REP un interlocuteur unique capable de dispenser un accompagnement complet autour du couple produit/emballage selon les spécificités propres à chaque secteur.

Et comme les emballages professionnels circulent bien au-delà des frontières du territoire national, CITEO PRO a également signé un partenariat en 2025 avec **ses homologues du Bénélux** - Fost Plus, Valipac, Verpact et Valorlux - pour travailler à mieux harmoniser les différents dispositifs existants à l'échelle européenne, et faciliter la vie des entreprises.

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE POUR ALLER PLUS LOIN

Pour comprendre les enjeux de la prochaine REP et présenter les leviers concrets pour réussir cette transition, CITEO PRO organisera une conférence de presse le 23 juin 2026 à 9h à son siège.

Au programme :

- 30 minutes de présentation par Julien Dubourg, Président exécutif de CITEO PRO
- 30 minutes de questions-réponses
- Temps d'échanges avec les équipes de CITEO PRO

Les demandes de participation ou d'interviews se feront auprès des contacts presse.

« Cette conférence de presse sera l'occasion de présenter concrètement ce que la REP change pour les entreprises - et comment CITEO PRO compte les accompagner à chaque étape. »

Julien Dubourg, Président exécutif, CITEO PRO

À propos de CITEO PRO

Filiale de CITEO et Adelphe, CITEO PRO est un éco-organisme agréé pour structurer la REP des emballages de la restauration depuis mars 2024, et désormais agréé pour la REP des emballages professionnels. CITEO PRO met son expertise au service des entreprises pour identifier et activer les leviers concrets de réduction, de réemploi et de recyclage de leurs emballages.